



**INVITATION PRESSE & CITOYENS AU
CONSEIL COMMUNAL**



Estinnes-au-Mont, le 12/07/23

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le :

Lundi 24 juillet 2023 à 19h00

à la salle communale

Chaussée Brunehault, n° 240 – 7120 ESTINNES-AU-MONT

L'ordre du jour de cette séance du Conseil communal sera :

SÉANCE PUBLIQUE

- Objet n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Objet n°2 : Finances - Compte 2022 - Approbation par la tutelle - Information Conseil communal
- Objet n°3 : Marché public - Financement des dépenses extraordinaires 2023 au moyen d'emprunts
- Objet n°4 : Marché public - Rénovation d'un pont en béton - Approbation des conditions et du mode de passation
- Objet n°5 : Installation de moyens de production locale d'énergie renouvelable et durable - Contrat particulier - Adhésion
- Objet n°6 : Finances - Convention IMIO - Approbation
- Objet n°7 : Finances - Convention marché conjoint avec la Commune de Quévy pour l'acquisition d'une balayeuse - Approbation
- Objet n°8 : Fabrique d'église de Rouveroy - Compte 2022 - Approbation
- Objet n°9 : Fabrique d'église de Croix-lez-Rouveroy - Compte 2022 - Approbation
- Objet n°10 : Fabrique d'église de Bray - Compte 2022 - Avis réputé favorable par expiration du délai de tutelle
- Objet n°11 : Redevance relative à la fourniture de repas scolaire - EXERCICES 2023 à 2025
- Objet n°12 : Propriété communale – Vente d'une partie de la parcelle cadastrée section A 101f3, rue Grégoire Jurion, 1 à Vellereille-les-Brayeux

- Objet n°13 : Patrimoine - Occupation à titre précaire d'une parcelle communale sise à 7120 ROUVEROY, rue Gabrielle Petit - CONVENTION
- Objet n°14 : Patrimoine - Occupation à titre précaire d'une parcelle communale sise à 7120 PEISSANT, rue du Bruliau, lieu-dit "Jardin Besigneul" - CONVENTION
- Objet n°15 : Patrimoine - Occupation à titre précaire d'une parcelle communale sise à 7120 ESTINNES-AU-MONT rue des Trieux - CONVENTION
- Objet n°16 : CCATM - Renouvellement partiel
- Objet n°17 : Projet d'adoption du Schéma de développement territorial (SDT) - Avis
- Objet n°18 : Infrasports - Terrain de football synthétique et infrastructures rue Croisette – Demande de subvention
- Objet n°19 : Plan Communal de Développement Rural - Approbation du rapport annuel 2022
- Objet n°20 : Ateliers de la Découverte - Projet pédagogique - Règlement d'ordre interieur
- Objet n°21 : Enseignement - Renouvellement de la convention entre l'école d'Estinnes-au-Val et le centre de santé de Jolimont
- Objet n°22 : Personnel enseignant – Organisation des surveillances du matin, le midi et le soir du 28 août 2023 au 05 juillet 2024 : Sections de Estinnes-au-Mont, Haulchin, Fauroeux, Vellereille-les-Brayeux, Estinnes-au-Val et Peissant

Par le Collège communal,

Le Directeur général,
David VOLANT



La Bourgmestre-Présidente,
Aurore TOURNEUR